OBSERVATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

Université de Montréal

Chaire en gouvernance et droit du commerce international

Université Félix Houphouët-Boigny

5e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

« La mobilité économique, moteur d'innovation et de croissance dans l'espace francophone »

APPEL À COMMUNICATIONS

📍 Abidjan, Côte d'Ivoire

🗓️ 8 au 10 décembre 2026



PARTENAIRES FONDATEURS DE L'OFÉ

AUF Agence universitaire de la Francophonie

Organisation internationale de la francophonie

Québec

CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

5e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

Abidjan, Côte d'Ivoire, du 8 au 10 décembre 2026

« La mobilité économique, moteur d'innovation et de croissance dans l'espace francophone »

L'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ) et la Chaire en gouvernance et droit du commerce international de l'Université de Montréal (Québec, Canada), en collaboration avec l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire), organisent la 5e édition de la CIFÉ.

Présentation de la Conférence internationale sur la Francophonie économique (CIFÉ)

La Conférence internationale sur la Francophonie économique (CIFÉ) est l'un des principaux rendez-vous scientifiques, institutionnels et économiques consacrés aux enjeux de développement de l'espace francophone. Portée par l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ) de l'Université de Montréal, - une initiative soutenue par le Gouvernement du Québec, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), la CIFÉ constitue un espace privilégié de production et de diffusion des connaissances, de dialogue stratégique et de mise en réseau entre les milieux universitaires, les décideurs publics, les organisations internationales, le secteur privé et la société civile.

Depuis son lancement en 2019, la CIFÉ s'est affirmée comme une plateforme internationale de réflexion et d'action sur les grandes transformations qui façonnent la Francophonie contemporaine. Les éditions précédentes, organisées dans différents pays africains (Sénégal en 2019 et 2022; Maroc en 2020 et le Cameroun en 2024) et placées sous le patronage des plus hautes autorités publiques, ont réuni des chercheurs, des responsables gouvernementaux, des entrepreneurs, des partenaires au développement et des représentants d'organisations internationales autour des grands défis liés à la croissance, à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à l'intégration économique. Accueillie dans l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique francophone, la CIFÉ2026 entend faire d'Abidjan un laboratoire d'idées, d'innovations et de partenariats consacré aux nouvelles dynamiques économiques qui redessinent les contours de la Francophonie du XXIe siècle.

Placée sous le thème « La mobilité économique, moteur d'innovation et de croissance dans l'espace francophone », cette édition ambitionne d'examiner les multiples formes de mobilité qui traversent aujourd'hui l'espace francophone : mobilité des talents, mobilité des étudiants, mobilité des entreprises et des entrepreneurs, mobilité des investissements, mobilité des savoirs, des technologies et des innovations, ainsi que leur contribution à la croissance économique, à la compétitivité des territoires, à l'intégration des marchés et au développement durable.

À travers des conférences plénières, des panels scientifiques, des ateliers thématiques, un salon de l'entrepreneuriat francophone et des activités de réseautage, la CIFÉ2026 réunira entre 250 et 300 participants issus de plus d'une vingtaine de pays. Chercheurs, universitaires, étudiants, décideurs publics, organisations internationales, représentants du secteur privé, institutions financières, entrepreneurs, membres des diasporas et acteurs de l'innovation y seront conviés afin de croiser leurs expertises et leurs expériences. Plus qu'une conférence, la CIFÉ2026 se veut une plateforme internationale de dialogue, de recherche et d'action visant à faire émerger des connaissances, des recommandations et des partenariats susceptibles de contribuer à la construction d'une Francophonie économique plus intégrée, innovante, inclusive et prospère.

Contexte de la CIFÉ 2026

Après Dakar en Afrique de l'Ouest (2019 et 2022), Rabat en Afrique du Nord (2020) et Yaoundé en Afrique centrale (2024), la 5e Conférence internationale sur la Francophonie économique se tiendra à Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire et l'une des métropoles les plus dynamiques de l'espace francophone. Au fil des éditions, la CIFÉ s'est imposée comme un rendez-vous incontournable de la Francophonie économique, scientifique et institutionnelle. Elle offre un espace unique de dialogue entre chercheurs, décideurs publics, entrepreneurs, organisations internationales, partenaires au développement et acteurs de la société civile, favorisant le partage de connaissances, l'émergence de nouvelles collaborations et la formulation de recommandations susceptibles d'éclairer les politiques publiques et les stratégies de développement. L'édition 2026 devrait réunir entre 250 et 300 participants provenant d'une vingtaine de pays, confirmant ainsi la dimension internationale et interdisciplinaire de la conférence.

Le choix de la Côte d'Ivoire comme pays hôte revêt une portée particulière. Première économie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et l'une des économies les plus dynamiques du continent africain, la Côte d'Ivoire s'est imposée au cours des dernières décennies comme un pôle majeur de croissance, d'investissement, d'innovation et d'intégration régionale. Son environnement économique attractif, la vitalité de son secteur privé, son rôle de plateforme financière et logistique ainsi que son engagement en faveur de la coopération internationale en font un laboratoire particulièrement pertinent pour réfléchir aux nouvelles dynamiques de la Francophonie économique.

Carrefour historique des échanges humains, commerciaux et culturels en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire est également au cœur des enjeux de mobilité qui traversent aujourd'hui l'espace francophone. Le pays accueille l'une des plus importantes populations d'origine étrangère du continent et entretient des liens étroits de circulation des personnes, des capitaux, des savoirs et des innovations avec de nombreux pays francophones. Abidjan, siège de plusieurs institutions régionales et internationales, constitue à cet égard une plateforme stratégique où se rencontrent les grandes dynamiques de mobilité économique, d'intégration régionale et de transformation des économies contemporaines.

Dans ce contexte, le thème de la CIFÉ2026 **« La mobilité économique, moteur d'innovation et de croissance dans l'espace francophone »**, apparaît particulièrement pertinent. Alors que les flux de talents, d'investissements, de connaissances, d'entrepreneurs et de technologies redessinent les contours de l'économie mondiale, la conférence entend examiner comment ces différentes formes de mobilité peuvent contribuer à renforcer la compétitivité, l'innovation, l'intégration économique et le développement durable au sein de la Francophonie.

La CIFÉ2026 est organisée par l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ) et la Chaire en gouvernance et droit du commerce international de l'Université de Montréal, en collaboration avec l'Université Félix Houphouët-Boigny. Elle bénéficiera de la contribution de partenaires académiques, institutionnels et économiques issus de l'ensemble de l'espace francophone. Fidèle à sa mission de promotion de la relève scientifique et entrepreneuriale, la conférence accordera également une place importante aux jeunes. Des espaces spécifiques leur seront réservés à travers des activités de réseautage, de mentorat, de formation et de valorisation de leurs travaux de recherche et de leurs initiatives entrepreneuriales. Cette programmation contribuera à renforcer les liens entre les nouvelles générations d'acteurs francophones et à faire émerger des solutions innovantes aux défis économiques contemporains.

À travers cette cinquième édition, la CIFÉ entend ainsi consolider son rôle de plateforme internationale de référence pour la réflexion, la coopération et l'action en faveur d'une Francophonie économique plus intégrée, innovante, inclusive et prospère.

PUBLIC VISÉ

L'appel à communications s'adresse à tout professionnel issu des mondes académique, de la recherche, des cabinets d'études, des organismes publics et privés et de la société civile, notamment les :

- Enseignant(e)s, chercheur(se)s, doctorant(e)s et postdoctorant(e)s ;
- Acteur(trice)s des secteurs public, parapublic et privé et opérateur(trice)s économiques ;
- Acteur(trice)s des organismes socio-économiques et professionnels ;
- Acteur(trice)s de la société civile ;
- Acteur(trice)s politiques ;
- Représentant(e)s d'organisations internationales ;
- Représentant(e)s des diasporas et porteur(se)s de projets innovants.

Appel à communications

Cinquième Conférence internationale sur la Francophonie économique
Abidjan, Côte d'Ivoire, du 8 au 10 décembre 2026

Comment faire de la mobilité économique un véritable moteur d'innovation et de croissance dans l'espace francophone ?

Alors que les flux de talents, de capitaux, de connaissances, de technologies et d'opportunités économiques jouent un rôle croissant dans la compétitivité des territoires, cette question s'impose aujourd'hui comme l'un des grands défis du développement des pays francophones. Dans un contexte marqué par l'intensification des échanges mondiaux, la transformation numérique des économies et la reconfiguration des chaînes de valeur, la capacité des États, des entreprises et des institutions à favoriser la circulation des ressources humaines, financières et cognitives apparaît de plus en plus comme une condition essentielle de prospérité, d'innovation et de résilience.

Au cours des dernières décennies, la mondialisation des échanges, les avancées technologiques et l'accélération des flux transnationaux ont profondément transformé les mécanismes de création de richesse et les trajectoires de développement. Dans ce nouvel environnement, la compétitivité des économies repose de moins en moins sur la seule disponibilité des ressources naturelles et de plus en plus sur leur capacité à attirer, mobiliser, retenir et connecter les talents, les investissements, les connaissances, les technologies et les réseaux d'affaires. La mobilité économique apparaît ainsi comme l'un des principaux moteurs de la transformation structurelle des économies et du renforcement de leur capacité d'innovation.

Dans cette perspective, la mobilité économique ne saurait être réduite aux seules migrations de travail. Si l'Organisation internationale pour les migrations (OIM, 2019) la définit comme une composante des migrations volontaires orientée vers l'emploi, l'investissement ou l'échange de compétences, le concept renvoie aujourd'hui à une réalité beaucoup plus vaste. Il englobe l'ensemble des flux transnationaux de personnes, de capitaux, de compétences, de connaissances, de technologies et d'opportunités économiques qui contribuent à la création de valeur, à la diffusion de l'innovation, au développement des entreprises et au renforcement des capacités productives.

La mobilité économique recouvre ainsi aussi bien les migrations professionnelles que les investissements directs étrangers (IDE), les transferts de fonds des diasporas, les mobilités étudiantes et scientifiques, les réseaux entrepreneuriaux transnationaux ou encore les mécanismes de transfert de technologies et de savoir-faire.

C'est à l'exploration de ces dynamiques et de leur contribution potentielle à la croissance, à l'innovation et à l'intégration économique que sera consacrée la CIFÉ2026. En réunissant des chercheurs, des décideurs publics, des organisations internationales, des entrepreneurs, des investisseurs, des représentants des diasporas et des acteurs de l'innovation, la conférence entend contribuer à l'élaboration de nouvelles perspectives et de solutions concrètes pour l'avenir de la Francophonie économique.

1. La mobilité économique : un levier stratégique encore sous-exploité dans l'espace francophone

La mobilité économique suscite aujourd'hui un intérêt croissant dans les milieux du développement en raison de son potentiel de création d'emplois, de stimulation de l'entrepreneuriat, de diffusion des technologies et d'intégration des marchés (CNUCED, 2018). Dans un contexte marqué par la montée en puissance des économies fondées sur la connaissance, la capacité des territoires à attirer et à retenir les talents, les investisseurs et les porteurs d'innovation constitue désormais un facteur déterminant de compétitivité. L'Agenda 2063 de l'Union africaine (Commission de l'Union africaine, 2020) reconnaît d'ailleurs la mobilité des personnes, des biens, des services et des capitaux comme un levier essentiel de l'intégration continentale et de la transformation économique de l'Afrique.

Cette problématique revêt une importance particulière dans l'espace francophone. Avec près de 400 millions de locuteurs répartis (396 millions selon l'Observatoire de la Langue française- OLF et 348 millions selon l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone- ODSEF) sur cinq continents et une croissance démographique particulièrement dynamique en Afrique, la Francophonie dispose d'atouts considérables pour développer des réseaux économiques fondés sur une langue commune, des proximités culturelles et des cadres institutionnels souvent convergents.

Pourtant, ce potentiel demeure encore largement sous-exploité. Les flux d'investissement, les partenariats technologiques, les mobilités professionnelles et les échanges commerciaux intra francophones restent relativement limités au regard des complémentarités économiques existantes.

Cette situation est particulièrement visible en Afrique francophone. Malgré l'existence d'un vaste espace de coopération économique et institutionnelle, les principaux investisseurs étrangers proviennent majoritairement d'espaces non francophones. Selon EY (2023), les Émirats arabes unis, la Chine et les États-Unis figurent aujourd'hui parmi les acteurs les plus dynamiques en matière d'investissement sur le continent africain. Entre 2019 et 2023, les Émirats arabes unis ont ainsi engagé près de 110 milliards USD dans de nouveaux projets africains, dont plus de 72 milliards dans le secteur des énergies renouvelables (Business AM, 2024). Ces données illustrent la forte attractivité du continent, mais également la faible mobilisation des capitaux francophones dans le financement de son développement.

2. Mobilité économique, intégration régionale et développement : quels leviers d'action ?

Ce constat se reflète également dans les échanges commerciaux. Selon l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ, 2023), les échanges intra francophones ne représentent qu'environ 13 % des exportations totales des pays membres. À l'échelle africaine, les échanges intracontinentaux représentaient 16,6 % du commerce total en 2017, contre près de 68 % pour l'Europe (CNUCED, 2018). Malgré les progrès réalisés ces dernières années, ces chiffres témoignent du chemin qu'il reste à parcourir pour renforcer l'intégration économique régionale et mieux valoriser les complémentarités existantes entre les économies francophones.

Parallèlement, plusieurs obstacles continuent de freiner la mobilité des talents, des entrepreneurs et des porteurs de projets : restrictions administratives, non-reconnaissance des qualifications, insuffisance des mécanismes de financement, coûts élevés de mobilité ou encore fragmentation des marchés. Pourtant, les données internationales montrent que les flux Sud-Sud représentent aujourd'hui une part importante des mobilités mondiales et constituent un potentiel considérable de coopération économique, de circulation des compétences et de diffusion des innovations. Dans cette perspective, des initiatives telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) traduisent une volonté croissante de lever les barrières à la circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux afin de favoriser une croissance plus inclusive et durable.

Le lien entre mobilité économique et développement apparaît également à travers le rôle stratégique des diasporas. Selon la Banque mondiale (2023), les transferts de fonds vers l'Afrique ont atteint 90,2 milliards USD en 2023, soit l'équivalent de 5,2 % du PIB du continent. Dans plusieurs pays, ces flux dépassent désormais les investissements directs étrangers et l'aide publique au développement.

Toutefois, la contribution des diasporas ne se limite pas à leur apport financier. Elles constituent également des vecteurs essentiels de transfert de connaissances, de technologies, d'investissements, de réseaux professionnels et d'opportunités d'affaires. De nombreux travaux ont ainsi montré que la mobilité circulaire et les réseaux transnationaux pouvaient transformer la « fuite des cerveaux » en véritable circulation des compétences (« brain circulation »), générant des retombées positives pour les pays d'origine comme pour les pays d'accueil (Chami et coll., 2005 ; Docquier et Rapoport, 2012).

3. La CIFÉ2026 : une plateforme de réflexion et d'action pour l'avenir de la Francophonie économique

La CIFÉ2026 entend offrir un espace de réflexion multidisciplinaire consacré aux nouvelles formes de mobilité économique qui façonnent la Francophonie contemporaine. Plus qu'un simple état des lieux, la conférence ambitionne d'explorer les conditions institutionnelles, économiques, juridiques, technologiques et sociales susceptibles de favoriser une meilleure circulation des talents, des capitaux, des savoirs, des innovations et des opportunités économiques au sein de l'espace francophone.

Réunissant économistes, juristes, gestionnaires, politologues, sociologues, spécialistes des migrations, acteurs du développement, entrepreneurs, investisseurs et représentants des diasporas, la conférence se veut à la fois un espace de débat scientifique, un lieu de dialogue entre les différentes parties prenantes et un laboratoire d'idées pour l'avenir.

Une attention particulière sera accordée aux jeunes, aux femmes, aux chercheurs émergents et aux entrepreneurs issus des pays du Sud, dont le rôle est appelé à devenir déterminant dans les transformations économiques de demain.

Placée sous le thème « La mobilité économique, moteur d'innovation et de croissance dans l'espace francophone », la CIFÉ2026 ambitionne ainsi de contribuer à l'émergence d'une vision renouvelée de la Francophonie économique, fondée sur une plus grande circulation des ressources, un renforcement des coopérations Sud-Sud, une meilleure intégration des écosystèmes d'innovation et une valorisation accrue des complémentarités économiques entre les territoires francophones.

Au-delà du diagnostic, elle invite les chercheurs et les praticiens à réfléchir collectivement aux moyens de faire de la mobilité économique un levier stratégique de prospérité partagée, de résilience et de développement durable pour l'ensemble de l'espace francophone.

Thématiques prioritaires

Les propositions qui adoptent des approches interdisciplinaires, comparatives ou prospectives sont particulièrement encouragées. Les contributions pourront prendre la forme de communications scientifiques, d'études de cas, de retours d'expérience, de propositions de politiques publiques, d'ateliers, de tables rondes ou de présentations d'initiatives innovantes.

Compte tenu de la variété des activités mobilisées autour de la Conférence, les propositions peuvent se présenter sous la forme de conférences, d'ateliers de formation, d'expositions, de tables rondes, de témoignages, de partages d'expérience, d'activités spéciales et de réseautage. À cet effet, les communications provenant de divers milieux (académique, gouvernemental, entrepreneurial, associatif, organisations internationales) sont recevables.

Au terme de la CIFÉ 2026, l'OFÉ souhaite formuler des recommandations utiles aux décideurs publics et aux acteurs socio-économiques. Celles-ci prendront la forme de propositions pertinentes, stratégies innovantes et approches originales susceptibles de favoriser une mobilité économique plus fluide, inclusive et porteuse de transformation dans l'espace francophone. L'ensemble sera rendu public dans un rapport d'expert.

De manière plus spécifique, les propositions de communications ou d'articles complets s'organiseront autour des cinq axes suivants :

AXE 1- Mobilité des personnes, des talents et des compétences

Enjeu : Faire de la circulation des talents, des compétences et des expertises un levier d'innovation, de productivité et de développement partagé dans l'espace francophone.

La mobilité des personnes constitue l'une des dimensions les plus visibles de la mobilité économique. Toutefois, son potentiel demeure insuffisamment exploité en raison de nombreux obstacles institutionnels, réglementaires, financiers ou socioculturels.

Dans un contexte marqué par l'intensification des échanges de compétences et la concurrence mondiale pour les talents, cet axe invite à réfléchir aux conditions favorisant une circulation plus fluide, inclusive et mutuellement bénéfique des ressources humaines au sein de la Francophonie.

Les contributions pourront notamment porter sur :

- les politiques de mobilité professionnelle et académique dans l'espace francophone ; la reconnaissance des diplômes, certifications et qualifications ; la mobilité étudiante, scientifique et universitaire ; la circulation des compétences et les migrations qualifiées ; les diasporas économiques et scientifiques ; les mécanismes de mobilité circulaire et de retour ; la mobilité des jeunes professionnels et entrepreneurs ; les enjeux de genre dans la mobilité économique ; les stratégies de valorisation du capital humain francophone.

AXE 2 - Mobilité entrepreneuriale, entreprises et intégration des marchés

Enjeu : Favoriser l'émergence d'un espace économique francophone plus intégré, innovant et favorable à l'internationalisation des entreprises.

La mobilité économique ne se limite pas aux individus ; elle concerne également les entreprises, les entrepreneurs, les investisseurs et les réseaux d'affaires. La capacité des entreprises à accéder à de nouveaux marchés, à développer des partenariats transnationaux et à s'insérer dans les chaînes de valeur constitue aujourd'hui un facteur déterminant de croissance.

Les propositions pourront notamment aborder :

- l'entrepreneuriat transnational ; l'internationalisation des PME ; les startups et l'économie numérique ; les réseaux d'affaires francophones ; les chaînes de valeur régionales et mondiales ; le commerce intra francophone ; les plateformes numériques et les nouveaux modèles économiques ; les incubateurs, accélérateurs et dispositifs d'accompagnement ; les partenariats Nord-Sud et Sud-Sud ; les nouvelles formes de coopération économique francophone.

AXE 3 - Mobilité du capital, financement et investissements

Enjeu : Renforcer la circulation des capitaux et le financement des initiatives économiques au sein de l'espace francophone.

Malgré les besoins considérables en matière de financement du développement, d'innovation et d'entrepreneuriat, les flux de capitaux intra francophones demeurent relativement limités.

Cet axe vise à analyser les mécanismes susceptibles de favoriser une meilleure mobilisation de l'épargne, des investissements et des instruments financiers au service du développement économique.

Les contributions pourront notamment porter sur :

- les investissements directs étrangers (IDE) ; les investissements intra francophones ; les stratégies de financement des PME et des startups ; les fonds d'investissement et le capital-risque ; les banques de développement ; les partenariats public-privé ; la finance durable et l'investissement à impact ; les transferts financiers des diasporas ; les mécanismes innovants de financement ; la souveraineté économique et financière.

AXE 4 - Mobilité des savoirs, innovations, technologies et données

Enjeu : Faire de la circulation des connaissances et de l'innovation un moteur de compétitivité et de transformation économique.

Dans les économies contemporaines, la création et la diffusion des connaissances jouent un rôle central dans la croissance. Les universités, les centres de recherche, les entreprises innovantes et les écosystèmes numériques constituent aujourd'hui des acteurs majeurs de la mobilité économique.

Les contributions pourront notamment s'intéresser à :

- la coopération scientifique et universitaire ; aux réseaux internationaux de recherche ; au transfert de technologies ; à la valorisation de la recherche ; à l'innovation ouverte ; aux pôles d'innovation et technopoles ; à l'intelligence artificielle et aux technologies émergentes ; à la transformation numérique des économies ; à la circulation, la gouvernance et la souveraineté des données ; aux infrastructures numériques et à leur contribution au développement.

AXE 5 - Gouvernance, politiques publiques et avenir de la Francophonie économique

Enjeu : Construire les cadres institutionnels, juridiques et politiques favorables à une mobilité économique plus fluide, inclusive et durable.

La mobilité économique dépend étroitement des politiques publiques, des cadres réglementaires et des mécanismes de coopération qui organisent la circulation des personnes, des capitaux, des savoirs et des activités économiques. Cet axe propose une réflexion sur les transformations institutionnelles nécessaires à l'émergence d'un espace économique francophone davantage intégré.

Les propositions pourront notamment porter sur :

- les politiques publiques favorisant la mobilité économique ; les régimes de visas et de permis de travail ; la reconnaissance des qualifications professionnelles ; les cadres juridiques et réglementaires ; l'intégration économique régionale ; la ZLECAf et les organisations régionales africaines ; la diplomatie économique ; le rôle des institutions francophones (OIF, AUF, APF, AIMF, CPCCAF, etc.) ; la gouvernance des mobilités dans l'espace francophone ; les enjeux d'inclusion, de durabilité et de justice économique.

Évaluation et sélection des propositions

Les propositions soumises seront évaluées par un comité scientifique international et pluridisciplinaire composé de membres de l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ) ainsi que de chercheuses, chercheurs, expertes et experts issus de son réseau de partenaires académiques et institutionnels. L'évaluation reposera sur les critères suivants :

1- Pertinence par rapport au thème et aux axes de la conférence

Les propositions devront démontrer un lien clair avec le thème général de la CIFÉ2026 - **« La mobilité économique, moteur d'innovation et de croissance dans l'espace francophone »**, ainsi qu'avec l'un ou plusieurs des axes thématiques retenus. Une attention particulière sera accordée aux contributions permettant de mieux comprendre les enjeux contemporains de la mobilité économique et d'éclairer les défis auxquels sont confrontés les pays de l'espace francophone.

2 - Qualité scientifique ou analytique

Les propositions devront présenter une problématique clairement formulée, une argumentation rigoureuse et une démarche méthodologique adaptée à l'objet étudié. Les contributions fondées sur des données empiriques, des analyses comparatives, des études de cas, des expériences de terrain ou des approches interdisciplinaires seront particulièrement appréciées.

3 - Originalité et contribution aux connaissances

Le comité évaluera la capacité de la proposition à apporter un regard nouveau sur les enjeux abordés, à enrichir les débats existants ou à contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques, professionnelles ou stratégiques relatives à la mobilité économique.

4 - Portée pratique et intérêt pour les décideurs

Compte tenu de la vocation appliquée de la CIFÉ2026, une attention particulière sera portée aux contributions susceptibles de déboucher sur des recommandations, des pistes d'action, des innovations, des bonnes pratiques ou des outils d'aide à la décision utiles aux gouvernements, aux organisations internationales, au secteur privé, aux institutions de formation et aux partenaires du développement.

5 - Qualité de la présentation et clarté du propos

Les propositions devront être rédigées dans un français clair et soigné, présenter des objectifs explicites et démontrer leur capacité à alimenter les échanges scientifiques, institutionnels ou professionnels de la conférence.

6 - Contribution à la diversité des perspectives

Le comité veillera également à assurer un équilibre entre les disciplines, les régions géographiques, les catégories d'acteurs représentés et les approches méthodologiques afin de favoriser des échanges riches, inclusifs et interdisciplinaires.

Valorisation des contributions

La CIFÉ2026 a vocation à produire des connaissances utiles à la recherche, à l'action publique et au développement économique de l'espace francophone. À l'issue de la conférence, les principaux constats, recommandations et pistes d'action formulés dans le cadre des différents panels, ateliers, tables rondes et activités de réseautage seront synthétisés dans un rapport de recommandations destiné aux décideurs publics, aux organisations internationales, aux acteurs économiques et aux partenaires du développement.

Par ailleurs, les meilleures contributions pourront être sélectionnées, à l'issue d'un processus d'évaluation scientifique, pour faire l'objet de publications sous différentes formes : articles scientifiques dans des revues spécialisées ; ouvrages collectifs ; actes de Conférence ; notes d'analyse stratégique (policy briefs) ; Cahiers de recherche de l'OFÉ ; publications numériques sur les plateformes de l'OFÉ et des institutions partenaires. Les auteurs retenus seront informés des modalités de publication à l'issue de la conférence.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

Chaire en gouvernance et droit du commerce international

OBSERVATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

OFE

Université de Montréal

CALENDRIER

Dès maintenant	**Ouverture des inscriptions et de l'appel à communications**
20 oct. 2026	**Date limite de dépôt des propositions**
20 oct. 2026	**Réponse aux expert·e·s sélectionné·e·s**
23 oct. 2026	**Date limite pour confirmer la participation**
8 au 10 déc. 2026	**Conférence internationale sur la Francophonie économique, Abidjan, Côte d'Ivoire**

TARIFS D'INSCRIPTION

Professeurs, chercheurs et universitaires	**100€**
Doctorant·e·s	**40€**
Professionnels, salarié·e·s, fonctionnaires et autres	**150€**
Entreprises (incluant un stand d'exposition)	**300€**
Étudiant·e·s de 1er et 2e cycles	**Gratuit**

Présentation de la demande

Pour être éligibles, les candidatures doivent être déposées en ligne (lien ici) avant le 20 octobre 2026 à 23 h 59 (heure de Montréal). Toute demande soumise après la date indiquée ne sera pas considérée.

Veuillez noter que tous les frais relatifs à la participation à la conférence seront à la charge des participant(e)s, sauf exceptions.

Vous devez obligatoirement remplir tous les champs du formulaire de dépôt de candidature. Seuls les dossiers complets et en français seront évalués. Le dossier à soumettre est constitué des documents suivants :

- CV (sauvegardé au format suivant : NOM-prenom-CV.docx) ;
- Courte biographie : maximum 250 mots, 1 500 caractères espaces compris. La biographie ne doit pas être rédigée à la première personne afin de permettre sa publication dans les cahiers de la conférence. Les biographies des auteurs, autrices et co-auteur(e)s doivent être fournies (sauvegardée au format suivant : NOM-prenom-Biographie.docx) ;
- Photo : une photo au format portrait (sauvegardée au format suivant : NOM-prenom-photo.jpg) ;
- Résumé de la communication : maximum 250 mots, interligne 1,5, en format lettre ou A4 (sauvegardé au format suivant : NOM-prenom-resume.docx).

Le document de résumé doit inclure :

- Nom et prénom ;
- Courriel ;
- Fonction, département, organisation, pays ;
- Titre de la communication ;
- Thématique (inclure 3 à 5 mots clés) ;
- Résumé (court résumé, maximum 250 mots).

Texte principal de la communication (optionnel) : la proposition de communication doit être rédigée et présentée en langue française, sous format Word (portrait A4 ou lettre).

Les marges doivent être paramétrées à 2,5 cm en haut, en bas, à droite et à gauche. Le texte doit être justifié et les titres alignés à gauche. La police à adopter est Arial 9, interligne 1,5.

Le texte complet doit comporter entre 10 000 et 15 000 caractères (espaces compris).
Veuillez sauvegarder le document au format suivant : NOM-prenom-communication.docx.

Pour soumettre votre communication, veuillez vous rendre sur la plateforme de l'OFÉ en cliquant ici